

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MÉRY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Damien JASPARD, Olivier MITZNER, Robert ADAM, Pascal THIÉRY, Françoise KONIGSECKER, Carole FOVET, Jean-Luc USCHÉ, Pierre MAUCOURT, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Maria Adelaïde CRÉTY qui donne procuration à Jean-Luc USCHÉ et Thierry TRESSE à Pierre MUEL.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 26 Février 2015 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Carole FOVET est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour, ce qu'il accepte à l'unanimité :

- « Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Rhin et Meuse ».

ORDRE DU JOUR

2015 /03/01. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF M14 2014

Monsieur Jacky MÉRY, 1^{er} Adjoint présente le Compte Administratif 2014 chapitre par chapitre :

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 263 716,16 €

- Recettes : 281 056,48 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 17 340,32 €

L'excédent de résultat reporté s'élève à 254 825,98 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent d'un montant de 272 166,30 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 277 938,82 €

- Recettes : 144 913,47 €

Résultat de l'exercice s'élève à 133 025,35 €

L'excédent de résultat reporté s'élève à 133 944,90 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent de 919,55 €

Résultat des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 101 600,00 €

- Recettes d'investissement restant à réaliser : 69 918,00 €

Besoin de financement de 31 682,00 €

Soit un besoin de financement de 30 762,45 €.

*monsieur le maire se retire de la salle au Conseu pour ne pas participer au vote.
Monsieur Jacky MERY, 1^{er} Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.*

Le Compte Administratif M14 2014 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

2015 /03/02. VOTE DU COMPTE DE GESTION M14 2014

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion M14 2014 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2014.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion M14 2014 à l'unanimité.

2015 /03/03. AFFECTATION DU RESULTAT M14

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2014 affichant les résultats suivants :

Section Fonctionnement :

Excédent de résultat de clôture s'élevant à 272 166,30 €

Section Investissement :

Excédent de résultat de clôture s'élevant à 919,55 €

Besoin de financement des restes à réaliser s'élevant à 31 682,00 €

Soit un besoin de financement de 30 762,45 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 272 166,30 € de la manière suivante :

- Affectation au compte 1068 du Budget Primitif 2015 la somme de 30 762,45 €.*
- Affectation en report à nouveau au compte 002 (FR) du Budget Primitif 2015 la somme de 241 403,85 €.*

2015 /03/04. TAXES COMMUNALES 2015

Avant de présenter le budget primitif, Monsieur le Maire expose l'état de notification des taxes communales à savoir les taux d'imposition des trois taxes directes locales :

- Taxe d'Habitation 11,63 % dégageant un produit de 74 723 €*
- Taxe Foncière Bâti 9,50 % dégageant un produit de 47 690 €*
- Taxe Foncière Non Bâti 26,35 % dégageant un produit de 9 170 €*

L'ensemble des trois taxes rapporteront donc un produit de 131 583 € pour 2015, sans coefficient de variation.

Il propose au Conseil d'augmenter d'un point les taux d'imposition des deux taxes directes locales TH et TFB à savoir :

- Taxe d'Habitation 12,63 % dégageant un produit de 81 148 €*
- Taxe Foncière Bâti 10,50 % dégageant un produit de 52 710 €*
- Taxe Foncière Non Bâti 26,35 % dégageant un produit de 9 170 €*

L'ensemble des trois taxes rapporteraient donc un produit de 145 028 € pour 2015, avec un coefficient de variation de 1,086979.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition par 9 voix Pour et 6 voix Contre.

En ce qui concerne le prix des autres taxes, Monsieur le Maire propose de les maintenir, à savoir :

- Eau part communale : 0,30 € (inchangé)
- Taxe d'Aménagement (Urbanisme : réforme de la fiscalité de l'aménagement délibération du 20/11/2014) : 5 %
- Raccordement au réseau d'eau : 60 € (inchangé)
- Concession Cimetièrre (trentenaire) : 150 € (inchangé)
- Concession Columbarium (trentenaire) : 1 150 € (inchangé).

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

2015 /03/05. VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 2015

Section Fonctionnement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre :

- les dépenses s'élevant à 413 104,78 €
- les recettes s'élevant à 517 400,85 €

Le Conseil Municipal approuve ce budget par 9 voix Pour et 6 voix Contre.

Section Investissement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre les dépenses et recettes d'investissement qui s'élèvent à 603 768,00 €.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

2015 /03/06. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU M49 2014

Monsieur Jacky MÉRY, 1^{er} Adjoint présente le Compte Administratif 2014 chapitre par chapitre :

Section Exploitation :

- Dépenses : 9 704,00 €
- Recettes : 12 759,32 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 3 055,32 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 10 230,21 €

Le résultat de clôture fait ressortir un déficit d'un montant de 7 174,89 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 2 159,00 €
- Recettes : 9 704,00 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 7 545,00 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 96 030,89 €

Le résultat de clôture fait ressortir un déficit d'un montant de 88 485,89 €.

Résultat des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : Néant
- Recettes d'investissement restant à réaliser : Néant

Besoin de financement de 88 485,89 €

*monsieur le maire se retire de la salle au Conseil pour ne pas participer au vote.
Monsieur Jacky MERY, 1er Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.*

Le Compte Administratif Eau M49 2014 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

2015 /03/07. VOTE DU COMPTE DE GESTION EAU M49 2014

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion Eau M49 2014 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2014.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion Eau M49 2014 à l'unanimité.

2015 /03/08. AFFECTATION DU RESULTAT EAU M49

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2014 affichant les résultats suivants :

Section Fonctionnement :

Déficit de résultat de clôture s'élevant à 7 174,89 €

Section Investissement :

Déficit de résultat de clôture s'élevant à 88 485,89 €

Restes à réaliser : Néant

Soit un besoin de financement investissement de 88 485,89 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 7 174,89 € de la manière suivante :

- Affectation en report à nouveau au compte 002 (FD) du Budget Primitif 2015 la somme de 7 174,89 €.

2015 /03/09. VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU M49 2015

Monsieur le Maire propose pour cette année un budget de :

- 99 819,78 € en dépenses et recettes d'exploitation*
- 92 644,89 € en dépenses et recettes d'investissement.*

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

2015 /03/10. SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) ET PLANS DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI) RHIN ET MEUSE

La consultation des assemblées du bassin Rhin-Meuse sur les projets de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des programmes de mesures Rhin et Meuse, ainsi que sur les projets de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) Rhin et Meuse est actuellement en cours depuis le 19 Décembre 2014 jusqu'au 18 Juin 2015.

Après avoir consulté ces projets et considérant qu'aucune modification n'a été apportée par rapport au plan précédent, le Conseil Municipal de la Commune de Marieulles-Vezson émet un avis favorable, à l'unanimité, sur ces projets présentés.

DIVERS :

- *Nettoyage de Printemps du 28 Mars 2015 à partir de 9h00.*
- *Elections Départementales du 29 Mars 2015.*
- *Réunion d'information PLU communaux Metz Métropole le 30 Mars 2015.*
- *Réunion d'information nuisances sonores Metz Métropole le 1^{er} Avril 2015.*
- *Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 23 Avril 2015 à 20H30.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 27 Mars 2015

Le Maire,

P.MUEL